

LA CONSCIENCE ET LA FOI

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649292073

La conscience et la foi by Athanase Coquerel

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

ATHANASE COQUEREL

**LA CONSCIENCE
ET LA FOI**

116207
Theol.
C

LA CONSCIENCE ^B

ET

LA FOI

PAR

ATHANASE COQUEREL FILS

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue de l'École-de-Médecine, 17.

Londres

Fig. Baillière, 219, Regent street.

New-York

Baillière brothers, 419, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1867

Tous droits réservés.

116207
14/6/11

C

AU VÉNÉRABLE CONSISTOIRE
DE
L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE NIMES

Hommage
de respectueuse gratitude
pour l'élevation et la fidélité chrétiennes
avec lesquelles il représente et perpétue
au sein du protestantisme français
nos vieilles traditions libérales

ATH. C. F.
Ancien suffragant et pasteur-adjoint à Nîmes.

AVERTISSEMENT

Chaque jour davantage, se manifeste de toutes parts le désir d'entendre traiter les grandes questions chrétiennes avec une sérieuse loyauté, sans parti pris d'affirmation officielle ou sectaire, de négation hostile ou de passion irrégulière.

Forcé de renoncer à la prédication dans l'Église de Paris et n'ayant pu obtenir, il y a deux ans, de l'autorité civile, la liberté de donner des conférences publiques sur l'histoire de l'Église au temps des apôtres, je me suis cependant entendu reprocher plusieurs fois le silence où j'étais réduit ; on m'accusait de ne pas

user assez complètement des moyens d'action dont je pouvais disposer. J'ai à cœur de ne pas mériter ce blâme. Habitué depuis sept années à réunir une fois par an mes catéchumènes de divers âges, j'ai multiplié cet hiver le nombre de nos entretiens publics et réuni cinq fois, avec mes anciens élèves dont le nombre est d'environ six cents, leurs familles et les personnes qui ont bien voulu se joindre à eux. C'est devant cet auditoire qu'ont été prononcés, à un mois d'intervalle, les cinq leçons ou discours qu'on va lire. Au risque d'effleurer trop rapidement des questions immenses, j'ai cru devoir tout au moins indiquer la solution libérale des grands problèmes religieux de notre temps.

Les trois premières leçons ont été répétées à Nîmes devant un nombreux auditoire d'hommes; mais les devoirs impérieux de

mon ministère m'ont empêché de faire dans cette ville un assez long séjour pour terminer cette série d'enseignements chrétiens au sein d'une Église dont j'ai été pasteur, qui me sera toujours profondément chère à bien des titres et où les convictions, à la fois très-libres et très-évangéliques, énoncées dans les pages qui vont suivre, ont été accueillies avec une sympathie tout à fait fraternelle.

Le temps des fictions officielles en religion est passé; les populations refusent de se laisser traiter en mineures et demandent des preuves. Si, dans l'Église réformée de Paris, on essaye, au nom d'une majorité de neuf voix, de confisquer les droits de la conscience chrétienne et d'étouffer la libre recherche, les vieux centres protestants du Midi, et en particulier Nîmes, le plus important de tous, ont gardé et développé pieusement l'héri-

tage de liberté religieuse que les pasteurs du désert et les *forçats pour la foi* ont transmis à leurs descendants par les mains libérales des Rabaut Saint-Étienne et des Samuel Vincent.
